

le mot du Maire

2010 s'achève. Cette année ne nous laissera pas un bon souvenir tant sur le plan climatique qu'économique.

Malgré un contexte défavorable, notre commune n'a jamais connu autant de constructions et de réhabilitations de maisons. Une population jeune avec des enfants se sédentarise dans le village. C'est de bon augure pour les années à venir à condition que les déboires qu'a connus l'IME cette année ne soient plus que de mauvais souvenirs.

Notre programme d'investissements a pu être réalisé avec la réfection du clocher de l'église et la pose des panneaux indiquant les noms des rues et des places. Le plan de rigueur établi par le Conseil général nous a conduits à minimiser l'entretien de la voirie faute de cofinancement.

Pour 2011 si rien n'est définitivement arrêté à l'heure qu'il est, la priorité reviendra à la sécurisation de la traversée de Sagy.

Concernant la vie associative « Cruzille patrimoine » poursuit la mise en valeur de notre cadre de vie grâce à la pugnacité de son Président. Pour ce qui est des sociétés de chasse je souhaite que 2011 ne connaisse plus les débordements inadmissibles que nous avons vécus cet automne et qui à terme pourraient mettre à mal le plaisir et la détente que procure ce loisir pour encore beaucoup de chasseurs.

Je tiens à remercier bien sincèrement les membres de mon conseil municipal pour le sérieux dont ils font preuve dans l'exercice de leur mandat.

Un grand merci également au personnel communal qui sait mettre à profit les faibles moyens dont il dispose pour vous rendre la vie de tous les jours la plus agréable possible.

En cette fin d'année, permettez-moi d'avoir une pensée pour les habitants qui nous ont quittés, comme pour celles et ceux qui souffrent physiquement et moralement.

Je terminerai en vous souhaitant mes meilleurs vœux pour l'année 2011. Que celle-ci vous garde en bonne santé et qu'elle vous procure à vous et à vos proches le plus de satisfaction possible !

Michel BALDASSINI

les finances

COMPTE ADMINISTRATIF 2009

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

charges à caractère général	50 812,51
charges de personnel	52 238,77
dépenses imprévues	0,00
virement sect. Investissement	0,00
autres charges courantes	37 305,04
charges financières	2 262,54
sortie d'actif	911,64
TOTAL	143 530,50

RECETTES

excédent antérieur reporté	70 456,41
report	
opération d'ordre	781,64
produits des services	8 627,73
impôts et taxes	63 236,00
dotations et participations	107 654,91
autres produits courants	10 536,71
produits financiers	256,00
produits exceptionnels	130,00
TOTAL	261 679,40

EXCEDENT de FONCTIONNEMENT : 118 148,90 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES

solde d'exécution reporté	12 107,88
dépenses imprévues	0,00
opération d'ordre	781,64
remboursement d'emprunts	12 589,05
immobilisations corporelles	2 200,00
immobilisations en cours	65 161,54
subventions d'équipement	1 419,36
TOTAL	94 259,48

RECETTES

virement sect. Fonctionnement	0,00
fond compensation TVA	10 033,00
excédents de fonctionnement	12 107,88
subvention d'investissement	27 858,48
immobilisation corporelle	911,64
TOTAL	50 911,00

DEFICIT d'INVESTISSEMENT : 43 348,48 €

RESULTAT de l'EXERCICE : EXCEDENT de 74 800,42 €

BUDGET PRIMITIF 2010

SECTION de FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	55 600,00€	Excédent reporté	74 800,00€
Charges de personnel	55 340,00€	Atténuation de charges	0,00€
Dépenses imprévues	4 626,00€	Produits des services	7 600,00€
Virement section investissement	83 150,00€	Impôts et taxes	63 000,00€
Autres charges gestion courante	44 600,00€	Dotations et participations	90 000,00€
Charges financières	1 800,00€	Autres produits de gestion	10 000,00€
Dotation aux amortissements	284,00€	Produits financiers	
TOTAL	245 400,00€	TOTAL	245 400,00€
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Solde d'exécution reporté	43 349,00€	Virement de sect. Fonc.	83 150,00€
Dépenses imprévues	4 000,00€	FCTVA	3 687,00€
Facture 2009	29 231,00€	Excédents de fonctionnement	43 349,00€
Remboursement d'emprunt	11 800,00€	Subventions d'investissement	21 000,00€
Immobilisations incorporelles		Amortissement des immob.	284,00€
Immobilisations corporelles	27 540,00€	Produits de cession	5 000,00€
Immobilisations en cours	40 550,00€		
TOTAL	156 470,00€	TOTAL	156 470,00€

infos en bref

MAIRIE, place des Tilleuls

Ouverte au public les Mardi et Vendredi de 16 h 00 à 18 h 30. Accueil assuré par Mme Adine STUDLE.

Tel : 03 85 33 25 92 – Fax : 03 85 33 01 07 – Mail : mairie.cruzille@wanadoo.fr

Bienvenue aux nouveaux habitants

La municipalité demande aux personnes nouvellement installées dans la commune de bien vouloir se présenter au bureau du secrétariat de mairie aux heures habituelles d'ouverture afin de se faire connaître et éventuellement de s'inscrire sur les listes électorales.

ATTENTION à l'AMBROISIE !

Nous avons déjà attiré l'attention de nos lecteurs dans le bulletin municipal de janvier 2003 mais une nouvelle information semble indispensable depuis l'apparition de cette plante sur la commune.

Le pollen de l'ambroisie provoque parfois de graves allergies au moment de sa floraison en fin d'été et à l'automne : rhinite, conjonctivite, trachéite, urticaire, eczéma ou asthme.

Comment reconnaître l'ambroisie ?

D'un port en buisson à maturité, mesurant de 30 cm à plus de 1,20 m, ses feuilles sont minces et très découpées d'un vert uniforme des deux côtés sur une tige velue et rougeâtre, avec de petites fleurs jaunâtres regroupées en épis dressés.

Où pousse t-elle ?

Elle peut s'installer partout où elle n'a pas de concurrence : les remblais, les chantiers, les cours, les chemins, les champs...

Comment prolifère t-elle ?

La plante libère plusieurs millions de grains de pollen de faible densité et donc facilement aéroporté, parfois à plus de 40 kilomètres.

Comment l'éliminer ?

de préférence avant la floraison :

- en l'arrachant (en se protégeant si elle est déjà fleurie)
- en la fauchant ou la broyant en juillet et août



Pour toutes précisions ou renseignements complémentaires, s'adresser à Alain Chiodini ou un membre de la commission. Egalement : www.ambroisie.info/

Circuits pédestres

Les amis de la résistance ANACR ont balisé des sentiers de la mémoire dans les lieux de la résistance 1940 – 1944 en Mâconnais – Tournugeois. Le circuit n°4 concerne Cruzille. Livret à retirer en mairie.

Autre document disponible en mairie : "les monts du Mâconnais, de la randonnée à la découverte" édité par le SIVOM.

Réglementation sur le bruit :

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne sonore ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : de 8 h à 19 h.
- le samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19h.
- le dimanche et les jours fériés : de 10 h à 12 h.

Tarifs de location de la salle communale " LE CLUB "

Lors de la réservation en mairie vous devrez fournir un chèque de caution, ainsi qu'une attestation d'assurance en responsabilité civile au nom de la personne qui loue la salle.

- réunion, apéritif : 50 €
- 24 heures : 150 € (+ 50 € en hiver)
- week-end : 200 € (+ 70 € en hiver)

Ordures ménagères

Le ramassage est effectué à compter de 6 h 30 le mercredi matin (jeudi si le mercredi est férié). Des containers sont à disposition des résidents absents en semaine : près de la salle communale et prochainement à Sagy près des PAV.

Résidus des jardins

La commune met à disposition des habitants du village deux fosses pour le compostage : l'une pour les déchets verts (feuilles, herbes, tontes...), l'autre pour les branchages. Se renseigner en mairie.

Passages de RELAIS en 2011

Sont collectés dans des paquets biens ficelés : les papiers, les cartons, les tissus, les vêtements, les chaussures. Ils sont à déposer quelques jours avant le passage sous l'auvent de liaison du bâtiment communal. Les dates de ramassage prévues à Cruzille seront affichées à la porte de la mairie.

Eclairage Public :

Lorsque vous constatez une défaillance de l'éclairage public, merci de le signaler à M. Christophe Point afin que nous puissions faire intervenir le service compétent.

Ouverture de la déchetterie de Péronne

- Lundi et Vendredi de 14 h à 17 h
- Mercredi de 9 h à 12 h
- Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Points d'apports volontaires (PAV)

Il existe trois lieux de colonnes sur la commune : route Sainte Geneviève à Sagy, VC n° 1 à Collonges (promenade du château) et au croisement des routes de Fragnes et Ouxy.

Si l'une des colonnes est pleine, ne déposez rien au pied, déplacez-vous sur un autre site de la commune ou d'une autre commune (tous les Points d'Apport Volontaire de la Communauté de Commune sont à votre disposition !).

La colonne "papiers" ne reçoit désormais plus que les journaux et magazines : les cartons et sacs papier doivent être réservés à RELAIS (dépôt au local près du garage communal) ou conduits à la déchetterie de Péronne.

Des noms aux voies de Cruzille (plan en 4^{ème} de couverture)

Cruzille a désormais ses noms de rues qui ont été matérialisés par la pose de plaques au cours de l'été, à différents croisements, sur les bâtiments ou sur des mâts lorsque ce n'était pas possible. Afin de garantir à vos correspondants le bon acheminement des colis, il est nécessaire de citer dorénavant le nom de votre rue (avec le numéro du cidex).

Le choix des noms avait été présenté lors d'une réunion publique mais la commission « noms de rues » a procédé à trois ajustements de dernière minute, entérinés en Conseil Municipal :

- Montée Claude Rochat Quart d'en Haut : initialement intitulée "Impasse du Quart d'en Haut", l'idée d'un hommage au grand homme que fut Claude Rochat a germé et c'est tout naturellement que la rue conduisant à sa maison a été choisie.
- Corniche en Romaine : le lieu-dit "les Beaumes" se situant à la limite de la commune de Martailly, celui d'en Romaine a été préféré. Nom qui n'est plus utilisé mais qui évoque l'époque lointaine de stationnement de troupes ; des tombeaux de l'époque franque y ont été découverts vers 1830.
- Chemin du Bois de Buis : nom exact préféré à "Chemin des Buis" conduisant à un lieu connu, tout particulièrement à l'époque du Maquis de Cruzille.

Des explications :

- Rue du Treuil : en haut de cette rue, à l'emplacement de l'actuelle maison de M. et Mme Gilles Charpy, le plan cadastral de 1809 nomme ce lieu "sur le treuil". En ancien français, on employait couramment le mot treuil pour désigner un pressoir mais ce peut aussi être la transcription approximative d'un nom patois par l'arpenteur chargé de l'établissement du cadastre (voir bulletin municipal n° 18).
- Montée des Collots : patois dérivé de Collonges – hameau de Cruzille en Masconnois – qui est un nom de l'époque franque rappelant l'habitation d'un serf laboureur.
- Rue du Silence : reprise d'une anecdote contemporaine où une plaque humoristique avait été posée dans cette ruelle.
- Rue du Quart Martin : tout comme Quart d'en Haut, le mot quart est à prendre au sens de quartier. Désigné aussi par "chez Libet" on retrouve, sur le recensement de 1841, cet écart qui comprend trois maisons habitées par trois familles Libet.
- Rue du Moulin Jeandet : nom du moulin établi le long de l'Ail et de l'une des familles de meuniers (actuelle maison Allier/Cornillon) dont l'ancien bief jouxte le lavoir.
- Rue des Moines référence historique aux moines de Cluny.

Commission fleurissement, environnement, maîtrise de l'énergie

Lors des précédentes réunions nous avons décidé de diversifier l'aménagement des espaces fleuris et de remplacer progressivement les fleurs et plantes estivales annuelles par des vivaces, des arbustes, des rosiers... nécessitant moins d'entretien et d'arrosage. Dans cet objectif nous avons planté cette année une centaine de plantes vivaces dans le massif de la pointe (au croisement de la route de Bissy et de la promenade du château) : ancolies, asters, aubriettes, delphiniums...

Pour 2011, ces plantations vont se poursuivre en complétant le même massif et en aménageant d'autres lieux :

- près de l'abri bus à Sagy
- place Edgard Ponthus
- devant la salle communale

Les autres espaces continueront d'être ornés pour le fleurissement estival par des géraniums lierres et autres plantes à massif.

Les personnes désirant faire l'acquisition d'un composteur ou (et) d'un récupérateur d'eau de pluie peuvent contacter les membres de la commission en vue d'un achat groupé.

Merci à tous ceux qui ont participé cette année au bon déroulement de l'embellissement de notre commune.

Technologie de l'Information et de la Communication Réponse du Conseil Général

« Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 9 mars 2010, vous m'avez fait part de votre mécontentement ainsi que de celui des habitants de votre commune au sujet de la desserte haut débit de CRUZILLE. Vous avez d'ailleurs transmis une pétition signée par 164 de vos administrés.

Je tiens à vous rappeler que depuis plus de cinq ans l'action du Département a visé à favoriser l'accès à l'Internet haut débit au plus grand nombre de Saône-et-loirien. La SAONE-ET-LOIRE fut ainsi l'un des premiers Départements français à signer la charte « Département Innovant » avec France Télécom et a soutenu dès 2006 l'action de la Région en direction du Wimax.

C'est en 2006 également que le Conseil Général a décidé de mettre en place un programme d'aide au profit des collectivités, Communes ou Groupements de communes, les aidant à financer des équipements permettant d'améliorer l'accès à l'Internet haut débit de leurs territoires. A ce sujet, je vous invite à consulter la mission TIC pour plus d'informations complémentaires.

La solution en technologie Wimax actuellement déployée par le Conseil régional de Bourgogne n'apportera malheureusement pas, pour l'instant, d'amélioration pour CRUZILLE.

Il faut enfin noter que, depuis le 1er janvier 2010, l'Etat a fixé que tout point du territoire français doit pouvoir accéder à Internet à 512 kbit/s pour un coût inférieur ou égal à 35 €/mois. Cinq opérateurs proposent des abonnements satisfaisants à ces contraintes.

Cependant, toutes ces offres se font par satellite et ne sont pas adaptées pour certaines utilisations professionnelles ou intensives.

Bien consciente qu'à l'issue de la mise en œuvre du programme Wimax de la Région, de nombreux territoires ne bénéficieront toujours pas de l'accès à l'Internet haut débit et que la solution satellite ne suffira pas pour bon nombre d'accès professionnels, l'Assemblée départementale a lancé le 17 décembre 2009, suite au vote de la loi PINTAT, l'élaboration d'un schéma directeur d'aménagement numérique de la SAONE-ET-LOIRE dont l'étude sera menée en 2010.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération la plus distinguée. »

Signé : Arnaud Montebourg

Depuis septembre l'aire de jeu s'est agrandie.

Cruzille avait déjà une aire de jeu composée d'un terrain multisports où on peut pratiquer foot, basket, hand, volley ou badminton (pour les amateurs, le filet est à récupérer chez Jean Guyon) et d'un coin pour les plus jeunes (2 ans à 6 ans) où trônent deux jeux à ressorts. La commune vient de compléter sa gamme en aménageant un coin ludique pour les jeunes de 3 à 10 ans.

Cet ensemble, très coloré, est composé d'un toboggan, d'une maisonnette à escalader, de jeux à ressorts (trois petits poussins jaunes qui trônent sous le regard bienveillant du nouveau coq ... du village haut perché sur le clocher de l'église) et complété par un bac à sable. Le tout assemblé, monté et construit par notre cantonnier... nous nommons Claude Mollard (chapeau pour la performance).



C'est Bernard Moine qui a gracieusement préparé la surface (décaissement, talutage) pour que les jeux, achetés chez la société PROLUDIC, soient installés.

La commune a bénéficié de l'aide de l'Amicale Laïque qui a versé la somme de 3000 euros pour compléter l'achat. Une convention de mise à disposition des jeux a été signée entre les deux parties.

Un grand merci à tous, pour cette coopération, bien sûr...

Mais le meilleur remerciement, n'est-il pas de voir les enfants qui ont, depuis longtemps, investi les lieux accompagnés de leur maman, nounou, grand frère ou grande sœur, éducateur ou éducatrice et profitent pleinement de cet « espace Liberté » ?

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT- MÂCONNAIS – VAL DE SAÔNE

Le compte-rendu des réunions (ainsi que celles du SIVOM) sont disponibles sur le site :
www.haut-maconnais.com

sous l'aile du vieux coq



Principales décisions prises par vos élus en 2010

A l'occasion du conseil municipal ordinaire, vos conseillers municipaux se sont rassemblés pour débattre autour de la "table hexagonale" à cinq reprises. Ils ont également participé à de très nombreuses séances de travail au titre de diverses commissions et délégations : communauté de communes, sivo, syndicats...

Marianne surveille toujours les débats mais à ses côtés notre vieux coq bien mal en point, atteint de plusieurs balles maquisardes qui ont transpercé sa carcasse, à l'allure chancelante et ne sachant plus bien d'où venait le vent, est descendu de son perchoir cet été et a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée. Un jeune poulet de l'année l'a remplacé en contrat CDI au sommet de l'église.

BUDGET

Le produit des impôts directs et de la DGF attendu pour 2010 étant sensiblement équivalent à celui de 2009, décision de maintenir les mêmes taux : Taxe d'habitation : 6,77% - Foncier bâti : 9,20% - Foncier non bâti : 31,62% - Taxe professionnelle : 11,39%. A noter que ces taux demeurent inchangés (C.M. du 06/03)

VOIRIE Travaux programmés pour 2010 (C.M. du 24/04) :

- réparation de la rue du Pont de la RD à la place des Treilles
- partie du chemin du bois de buis pour accès à la propriété Hyvernât
- talutage de muret à l'intersection de la corniche En Romaine et de la route de Fragnes après busage du fossé.
- bouchage de trous en formation route de Colongette. Demande de devis au syndicat de cylindrage.

Rues du village : choix définitif pour la réalisation (fond, motif château dessiné par Claire Cornillon, caractères) des plaques. Choix des lieux et types d'implantation (mât ou vissé). Rédaction d'une convention pour l'installation des plaques sur les bâtiments privés. Le plan définitif sera envoyé en Préfecture pour diffusion au services : urgences, pompiers, poste, GP... (C.M. des 6/03 et 24/04).

Circulation :

- sous la responsabilité de M. Point – adjoint - décision de créer des dépôts de sel de déneigement dans certains points "stratégiques" de la commune (C.M. du 06/03).
- Traversée de Sagy : études pour limiter la vitesse dans la traversée du hameau : pose de ralentisseurs au sol (C.M. du 24/04) ou (et) cheminement piétonnier imposant rétrécissements de la voie (C.M. du 11/09).
- refus du tracé du Rallye des Vins 2011 sur les voies communales de Cruzille (C.M. du 20/11).

BATIMENTS COMMUNAUX

Garage communal : sinistre

- deux autres experts judiciaires –MM. Picamelot et Landry – sont nommés par le tribunal administratif. Une première réunion d'expertise se déroule le 21 janvier : des sondages pénétromètres du terrain et vérification des fondations sont ordonnés (C.M. du 06/03).
- demande des experts judiciaires pour délimiter un périmètre de sécurité autour du bâtiment. Nouvelle réunion le 21 mai (C.M. du 24/04).
- pose de témoins de rupture : la commune est chargée d'envoyer des photos de ceux-ci à M. Landry toutes les deux semaines (C.M. du 10/07).
- le compte rendu de la réunion du 21 mai n'a toujours pas été adressé malgré les relances de notre avocate (C.M. du 11/09).
- M. Picamelot demande à la société Alpes Bourgogne Constructions de chiffrer le coût des réparations. Recherche d'un local provisoire en cas de travaux (C.M. du 20/11).

Salle communale "le Club" : renouvellement de la mise à disposition gratuite pour l'association du tennis de table les mercredis et vendredis soirs (sauf en cas de location de la salle) (C.M. du 11/09).

Local des jeunes : suite à la demande de quelques adolescents, acceptation de réouverture sous condition de l'accord de leurs parents. Réunion de mise au point avec le Maire avant remise des clés au responsable Cédric Guillot (C.M. du 10/07).

Eglise : les travaux de réfection du clocher ont été réalisés en juin et juillet. Décision d'installer un coq neuf (C.M. du 10/07). Décision de nettoyage de la façade et des toits par une entreprise spécialisée (C. M. du 11/09).

Lavoir de Sagy le bas : mise au point quant à l'ouverture inconsiderée du vannage de ce lavoir en période estivale (C.M. du 11/09).

FORET

Taxe d'affouage maintenue à 50 €. Désignation des garants : MM. Point, Zingraff et Martin. Il est rappelé qu'un seul affouage ne peut être attribué par foyer de la commune et que le bois exploité n'est destiné qu'à une utilisation personnelle. (C.M. du 11/09).

TERRAINS COMMUNAUX

Espace Liberté : poursuite de l'équipement de l'aire de jeux pour la tranche d'âge de 4 à 12 ans : réalisation d'un bac à sable par Claude Mollard et achat – conjointement avec l'Amicale Laïque par convention de mise à disposition - d'un kit tonique composé d'un toboggan, d'une maisonnette et d'un jeu sur ressort. La préparation du terrain en vue de leur implantation sera réalisée gratuitement par l'entreprise Moine (C.M. des 06/03 et 10/07).

Fleurissement : M. Chiodini l'estime globalement positif et remercie toutes les personnes participant à l'entretien (C.M. du 10/07).

PATRIMOINE

Rapport chiffré du président de Cruzille Patrimoine à propos des travaux réalisés à la guinguette par les bénévoles du chantier REMPART 2010 (C.M. du 20/11).

DIVERS

IME «le château» : le conseil municipal prend connaissance d'un courrier faisant état de la forte inquiétude du personnel suite à la vente aux enchères des véhicules de l'établissement. Il renouvelle son soutien au directeur et aux délégués syndicaux et les assure de sa présence à leur côté pour pérennité de l'activité sur le site de Cruzille (C.M. du 20/11).

ADSL : courrier réponse du conseil général à la pétition pour demander un accès ADSL haut débit pour tous les cruzillois (C.M. du 10/07) : à lire l'intégralité précédemment dans les "infos en bref".

Incivilités : Constatation de dépôts "sauvages" d'ordures ménagères auprès des PAV (points d'apport volontaire). Par ailleurs, il est rappelé que les cartons ne doivent pas être déposés au pied des PAV : ils font l'objet de recyclage soit par Relais, soit à la déchetterie de Péronne (C.M. du 11/09).

A également été noté le bris de la vitre de l'abri bus de Sagy, le ou les auteurs ne se sont pas fait connaître.

Cérémonie : la dispersion des cendres de M. Claude RoCHAT n'ayant pu se faire en décembre 2009 à cause de la neige, il est décidé – conjointement avec le comité ANACR – d'organiser un hommage officiel le dimanche 4 juillet à l'issue de la cérémonie du souvenir au monument aux morts (C.M. du 24/04).

Gendarmerie de Lugny : la commune de Lugny s'est engagée dans la construction d'une nouvelle gendarmerie (condition imposée pour le maintien de gendarmes sur le canton). Le conseil municipal de Lugny sollicite les autres communes de la communauté de communes Mâconnais Val de Saône (donc pas l'intégralité du canton) pour une aide financière à fonds perdu. La part de Cruzille se monterait à 7 536 €. Le conseil municipal, tout en reconnaissant le bien fondé du maintien d'une brigade sur le secteur, refuse sa participation au motif du désengagement de l'état (C.M. du 11/09).

SCOT : le Schéma de Cohérence Territoriale dont le périmètre a été arrêté par le préfet de Saône et Loire nécessite une structure porteuse pour pouvoir fonctionner. Le projet de statuts proposés par la communauté d'agglomération (CAMVAL) est refusé au motif que les communes rurales ne sont pas suffisamment représentées (C.M. du 20/11).

Carrière de Burgy : le conseil se prononce pour le projet d'extension de la carrière de Lugny (C.M. du 20/11).

EHPAD : projet de création d'un Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes sur le canton de Lugny piloté par M. Peulet, conseiller général (C.M. du 20/11).

SIVOM :

- **Hydraulique :** rappel que le lit et les abords de la rivière doivent être entretenus par les propriétaires riverains (C.M. du 11/09).

ça s'est passé en 2010

Où la cuvée médiévale 910 rejoint l'abbaye de Cluny

Nous vous avons conté en 2009 le premier épisode de la journée de vendange médiévale, en voici le 2^{ème} épisode :

« En cette année de Grâce 2010 le 13^{ème} jour du mois de juin, à la veille de la nouvelle lune la récolte des Vignes du Maynes de Cruzille était ramenée jusques au Parc de l'abbatiale de Cluny. Partis le matin même de la maison forestière de Bourcier, à quelques lieues du Col des Quatre Vents, 3 chars étaient attelés pour l'occasion, le char à bœufs chargé des 3 fûts de vin médiéval, un attelage à chevaux faisant office de buvette de campagne et servant force boissons chaudes et vins naturels et enfin une autre charrette tirant les tréteaux du théâtre des compagnons de Mère-folle. Les moines veillaient au précieux chargement. Le soleil dardait ses rayons dès le matin ce jour là et tous autour de ces étonnants équipages riaient, chantaient. Les filles avaient remonté leurs jupes pour marcher plus librement dans la forêt, et les plaisanteries égrillardes ne manquaient pas. Les enfants couraient autour de leurs mères. Deux joueurs de fifre et de cornemuse rythmaient la marche de leurs mélodies. Car grande était la joie de tous ces manants d'accompagner le divin breuvage vers la grande abbaye. Sur le chemin les saltimbanques, qui suivaient le convoi, montaient parfois sur leur charrette ou un rocher et, à la faveur d'une pause, à l'ombre des branches, distraient les marcheurs en leur contant quelques fables, redonnant cœur à tous ces voyageurs. Maître Chifflet leur parla de Satan et des couleuvres qu'on lui fit avaler, tous tremblaient à cette horrible évocation. Une rumeur d'attaque de bandits de grand chemin, avait fait s'armer de bâtons les hommes qui escortaient le convoi, l'excitation était à son comble.

La forêt enfin traversée, quelques champs d'où l'on apercevait les remparts de

Cluny restaient à franchir. La troupe commençait à frémir au son des remous de la Grosne qu'il lui fallait traverser à gué. Les chevaux, les bœufs soufflaient à l'approche de la rivière. On avait évoqué les crues terribles et nombreux étaient les hommes qui étaient venus pousser les charrettes pour aider les bêtes qui glissaient à la traversée. Heureusement, sans doute protégé par tous les saints de Cluny, le passage à gué avait été réussi sans encombre.



Mais les percherons, les vaches charolaises n'avaient pas fini de sécher que le char des baladins cassait son timon au passage d'un nid de poule ! Heureusement le fantastique et généreux Bernard Michon d'Azé avait su faire une réparation de fortune et permis à tous de poursuivre le chemin.

Les portes de Cluny avaient été franchies sans anicroche, le convoi remontait maintenant la rue des marchands de Cluny, les sabots des bêtes de somme sonnaient sur les pavés, les passants croisaient en souriant ces étranges équipages. L'arrivée sur la place du Marché avait été très remarquée et frère Julien s'était juché sur l'un des chars pour expliquer l'arrivée du divin breuvage escorté de tous ces manants.

La fête Clunisienne allait battre son plein. Toute une délégation de notables était venue à leur rencontre dont l'abbé Bernon et ses administrateurs, quelques cavistes et restaurateurs de Cluny, sans oublier Monsieur le maire et toute son équipe ainsi que les administrateurs de Cluny 2010.

Enfin, tous atteignaient le parc abbatial pour y goûter un peu de repos avant de se livrer aux agapes. Des effluves montaient des cochons de lait enfilés sur de longues broches exposées au feu par le Sieur Jojo cuisinier. Les marcheurs affamés, l'eau à la bouche, l'appétit aiguisé par les douces effluves se rapprochaient de l'auberge de campagne improvisée en ces lieux et heureusement, purent très vite se faire remettre une épaisse tranche de pain tartinée de purée de pois et couverte d'une part fumante de cochon grillé. Antonin, le boulanger était là qui coupait avec fierté de larges tranches de sa dernière fournée. Cet auguste repas était accompagné de force canons issus d'une pièce de Mâcon rouge 2008 ou d'une feuillette de Mâcon Cruzille blanc 2009 issues bien sûr du Clos des vignes du Maynes. Pour égayer ce repas sous la protection de St Benoît et de St Hugues, les cornemuses jouaient avec entrain, les comédiens racontaient quelques farces et les convives applaudissaient.

Quand enfin vint le moment de la mise en perce des tonneaux !



Sous l'œil curieux et attentif du public, le vigneron Alain Guillot d'un geste aguerri, fit sauter le broquillon du tonneau pour y mettre la chèvre à 2 becs d'où immédiatement on vit couler le vin précieux..

frère Julien n'avait pas manqué de nous vanter les qualités de cette formidable cuvée d'une couleur rubis claire, car sans macération. Les raisins rouges et blancs avaient été pressés ensemble aux pieds donnant une couleur clairette.

Des arômes éclatants de fruits rouges tels framboise, fraise des bois, groseille avec des notes florales de roses poivrées et de pivoines se dégageaient. La bouche en était suave et gourmande. Son petit degré de 11.5% offrait une facilité étonnante à boire ce vin et qui pourtant conservait une bonne longueur en bouche. Pour les collectionneurs ce vin pourrait aussi se garder quelques années. Les frères caviistes s'empressaient à remplir puis à boucher de liège les nombreuses bouteilles puis à en cirer la tête puis à y coller l'étiquette toute neuve créée pour l'occasion.

Enfin venait l'heure de la vente. frère Julien, toujours lui, la dirigeait pendant que le frère calligraphe Pierre notait sur son cartulaire toutes les ventes.

Et c'est ainsi que 248 bouteilles furent vendues sur place et 300 réservées aux caviistes et restaurateurs de la cité de Cluny. Ce n'est que bien plus tard que les marcheurs reprirent le chemin pour regagner leurs villages.

On dit qu'un homme étrange nommé Guillaume Bodin, un sorcier sans doute, aurait fait avec une étrange lanterne magique des images de cette fête qu'on pourrait admirer en prononçant l'incantation universditvin.com ! »

Témoignage entièrement et librement fabulé d'après la réalité et la petite histoire par Sœur Claire

Le repas de village



IMPORTANT !!

En cas de mauvais temps, nous nous retrouverons à la salle communale (club)

Heureusement, nous avons prévenu les gens...

Cela n'a pas empêché le mauvais temps mais beaucoup sont venus avec leurs spécialités culinaires et leur bonne humeur pour remédier à la grisaille du ciel le dimanche 20 juin à 12h00.

Nous avons donc pu profiter de ce deuxième repas de village, organisé autour de jeux en bois empruntés à Lugny et de jeux de société pour le plaisir de tous.

Ce temps pris en commun a permis aux différents convives de communiquer, de lier connaissance avec les nouveaux, d'apprendre à se connaître, d'échanger des idées, de prendre des nouvelles du village, de discuter avec les anciens et d'immortaliser le tout avec des photos.

Bref ce fut un moment intergénérationnel, culturel, gastronomique, œnologique et... convivial donc.

Il ne nous manquait que la musique en cette période de fête du même nom ... nous ferons mieux l'année prochaine.



Un Résistant illustre pour toujours à Cruzille

Les conditions météo du 9 janvier avaient contraint les organisateurs de la manifestation à un hommage au cimetière de Cruzille. Désormais, selon ses dernières volontés, Claude ROCHAT, alias commandant "Guillaume", repose à Cruzille depuis le 4 juillet dernier, au pied du Château qui fut son quartier général pendant les années 1943-1944.

C'est un imposant cortège conduit par la clique des pompiers du canton de Lugny, suivie des porte-drapeaux de nombreuses associations, qui emprunta, avec l'urne funéraire portée par un neveu du défunt, le trajet tant de fois parcouru par les Résistants et leur chef.



Après la dispersion des cendres, Michel Baldassini parlait des liens tissés entre la population du village et le commandant "Guillaume" au cours des années difficiles de la seconde guerre mondiale, liens maintenus au fil des années.



Une plaque posée à proximité du lieu où repose Claude ROCHAT devrait être mise en place courant 2011, pour rappeler le souvenir de cet homme épris de liberté et de justice, dont Cruzille fut le village d'adoption.

**Exercice
départemental de
sauvetage en milieu
souterrain à la grotte du
Tranquiou n°1
Cruzille les 15 et 16 octobre**

Compte-rendu effectué par
Ludovic Guillot, CTDS71

Spéléo secours français :

Le Spéléo Secours Français (SSF) est une commission technique de la Fédération Française de Spéléologie (FFS). Depuis 1977, une convention entre l'état et la FFS définit le rôle prépondérant du SSF dans le déroulement d'un secours spéléo. Le SSF gère la partie souterraine d'un secours. Dans les départements, le responsable spéléo est le conseiller technique départemental en spéléologie (CTDS) nommé par le préfet.

En Saône et Loire, le dispositif ORSEC secours en milieu souterrain a été réactualisé et signé par le préfet fin décembre 2008. Restait à valider le dispositif, en organisant un exercice départemental et ainsi permettre aux différentes équipes de travailler ensemble (préfecture, SDIS-pompier, SSF, ADRASEC-radio amateur).

Exercice :

C'est le premier exercice de ce type sur le département de la Saône et Loire. La durée prévue était de 24h.

Le scénario prévoyait qu'au cours d'une exploration dans la grotte du Tranquiou n°1 par un groupe de 5 spéléologues, un plongeur faisait une chute vers 15 h le 15 octobre dans une cheminée derrière le siphon n°4 et se blessait (douleur importante de la jambe droite l'empêchant de se déplacer) ; il était incapable de ressortir par ses propres moyens ; 3 de ses co-équipiers remontaient à la surface et donnaient l'alerte; le quatrième restait auprès du blessé.

Grotte du Tranquiou n°1 :

Il s'agit d'un réseau horizontal, de 1131m de développement, parcouru par une petite rivière. Sa particularité première est de comporter 6 siphons. En période d'étiage les deux premiers sont vides, ce qui était partiellement le cas ce 15 octobre, à cause d'un débit assez important. Le siphon n°3 se situe à 40m de l'entrée et fait 15m de long pour 1,50m de profondeur. Le siphon n°4 se trouve 200m plus loin. Il fait 20m de long pour 3,50m de profondeur. La galerie est basse, peu large dans son ensemble avec un passage de 5m étroit dans la zone d'entrée et souvent argileuse. De nombreuses laisses d'eau ponctuent le cheminement après pompage.

L'exercice a débuté à 17 h 50 vendredi par un appel au 18 d'un co-équipier de la victime.

La première phase est une reconnaissance de l'entrée puis jusqu'au premier siphon.

Une conférence téléphonique à trois entre la préfecture, le SSF71 et le SDIS a débouché sur le déclenchement du dispositif secours ainsi que du choix de vider les siphons par pompage.

Les différents acteurs ont mobilisé leurs équipes :

- Installation des PC SDIS et SSF sur la place.

- Mise en place de communication extérieure (ADRASEC).

- Installation du pompage (SSF).

- Installation d'un téléphone filaire dans la cavité (SSF).

- Prise en charge de la victime par l'équipe Assistance et Secours aux Victimes (SSF) et un médecin pompier.

- Evacuation de la victime sur une civière (SSF et pompiers).

- Descente de l'entrée de la cavité au bas du pré par une tyrolienne (pompiers).

L'intendance était assurée par une association de pompiers qui ont servi un bœuf bourguignon à la provençale (!) dans la salle communale "le club".



Progression de l'équipe ASV au niveau du siphon n°3

Quelques chiffres :

6 membres de l'ADRASEC.

4 représentants de la Préfecture.

30 pompiers, dont 10 GRIMP (Groupe de Recherche et d'Intervention en Milieu Périlleux).

27 spéléos engagés (en comptant la victime) et 5 GRIMP (en mission sous terre).

16 spéléos ont été présents sur toute la durée de l'exercice.

21 fiches de missions (la majorité des sauveteurs SSF ont participé à plusieurs missions).

265 h 45 de mission dont 141 h 15 sous terre, 81 h au PC SSF et 43 h 30 en mission extérieure.

8 h 15 en moyenne de mission par sauveteur avec maxi à 18 h 15 et mini à 1 h 00.

Cet exercice s'est bien déroulé, dans un bon esprit de coopération et a permis de valider le dispositif ORSEC. Plusieurs exercices sont prévus dans les années futures pour affiner cette collaboration tout en espérant ne jamais avoir besoin de le mettre en pratique... Jusqu'à ce jour, il n'y a jamais eu de véritable secours déclenché en Saône et Loire et les quelques incidents à déplorer ont été gérés en auto-secours par les co-équipiers des infortunés. Par contre, certains membres du SSF71 ont déjà été réquisitionnés sur des secours dans des départements voisins.

Bon appétit !

En date du vendredi 10 septembre 2010, il a été décidé de faire le repas des anciens le **lundi 27 septembre 2010** à midi au restaurant « le relais des grottes » à Azé.

Rendez-vous à 12h00 Place des Tilleuls.

La météo n'est pas de la partie : cette année, il pleut et en plus il fait froid... pourvu que le restaurant soit chauffé !!!

Le transport s'organise : 9 aînés sont de la partie et 6 membres du CCAS soit 15 personnes au jour d'aujourd'hui.

Les voitures se garent sous le grand cèdre, on attend les derniers pour entrer dans le petit restaurant... Ouf, il fait chaud !

On s'installe : apéritif maison pour tout le monde !

On s'enquiert de la santé des personnes qui n'ont pas pu être des nôtres : où est la Denise ?

Et la Liliane comment va-t-elle ?

L' Albert Chevenet et le Georges Guilloux n'ont pas voulu venir ... dommage !

Au menu :

assiette de fricandeau (terrine) sur lit de salade au vin de framboise

fricassée de caillons (joints de porc) gratin savoyard

et pour finir le choix cornélien entre un délice au chocolat et une île flottante à la praline !



On attend sagement le premier plat en se racontant les dernières nouvelles du village, de la famille

Les assiettes arrivent : bon appétit et solide coup de fourchettes

On apprécie ces moments de retrouvailles

Un petit café, un petit (ou grand, selon) verre de crémant ... et on félicite le " chef "

Au revoir et à la prochaine occasion de se revoir.

état civil

NAISSANCES

Timothée, Dominique, Ange CREMONA le 06 juin 2010 à Mâcon
Fils de Cédric CREMONA et Myriam GERLAND

BAPTÊMES RÉPUBLICAINS le 15 août 2010

Axelle Chevalier née le 16 avril 2001
parrain Jérôme Descevre et marraine Sandrine Allombert- Blanc

Sacha Guillermont né le 19 décembre 2008
Parrain Sébastien Declavière et marraine Rose-Marie Chevalier

enfants de Nadège CHEVALIER travaillant aux Perrières à Azé
et de Jimmy Guillermont travaillant au château de Cruzille

DÉCÈS

Serge VAN HECKE, décédé le 17 décembre 2009 à l'âge de 90 ans inhumé le 02 janvier 2010 à Cruzille

Marguerite Henriette DUCLOUX veuve PALANCADE née le 27 juillet 1916 à Macon
décédée le 28 janvier 2010 à Salornay à l'âge de 94 ans, inhumée à Cruzille

Maurice POINT décédé le 29 juillet 2010 à l'âge de 72 ans

Louis Pierre JAMES né le 28 janvier 1924 à Cruzille décédé le 13 octobre 2010 à
Chalon s/ Saône à l'âge de 86 ans, incinéré et inhumé à Tournus

TRANSCRIPTIONS de DÉCÈS

Mathilde Victorine DESPLANCHES née SECULA le 02 mars 1933 à Cruzille
décédée à Macon le 02 janvier 2010 à l'âge de 77 ans

Marie BAUDET née le 13 septembre 1921 à Cruzille décédée le 23 janvier 2010 à
Neuilly lès Dijon à l'âge de 89 ans

Mireille GUILLEMAUD née le 28 juin 1933 à Cruzille décédée à Grasse (06) le 07
avril 2010 à l'âge de 77 ans

Maurice Pierre POINT

Maurice est né le 10 mai 1938 à Mâcon. Ses parents Joanny Point (1906 -1989) et Marie-Philiberte née Charvet (1905 - 1973) sont métayers vignerons dans la région et sont aussi famille d'accueil. Ils déménagent souvent et Maurice et ses trois frères Michel (1934-2001), Fernand (1936- 2006) et Bernard (1944-2007) changent fréquemment d'écoles: Fuissé, Laizé, Igé et Cruzille. C'est ainsi que Maurice finit sa scolarité à l'école de Cruzille où Joanny arrive en 1950 comme métayer sur la propriété de Mme Marie Barraud (maison Cornillon-Allier). La famille loge dans la maison de Marie Barrault anciennement M. Savoye puis M. Perret actuellement Chapuis à Sagy.

(A l'époque un métayer qui exploite les vignes d'un propriétaire, conserve les 2/3 de la récolte et en réserve 1/3 au propriétaire qui lui doit, en contrepartie, logement et outillage).

Maurice quitte l'école à 14 ans et se fait embaucher chez Protat 'Parquets à Saint Gengoux de Scissé). Là, il va apprendre à utiliser des machines. Rapidement, il quitte l'entreprise et va à Massilly chez

Ferambal tout en restant habiter chez ses parents.

En 1957-1958, il fait ses classes à Briançon part faire son service militaire comme radio dans les transmissions à Sète et est appelé en 1959 au Maroc : ce qui fait en tout, 30 mois dans l'armée !

1960 : il rentre du Maroc et retrouve Paulette Cœur qu'il connaissait l'ayant déjà fait danser au bal de Fleurville : c'était un 28 mars 1958 ...ils s'en souviennent bien. Il travaille chez Protat et habite toujours à Sagy chez ses parents.

Nous sommes le 8 avril 1961 et le village de Saint-Maurice de Satonnay est en fête puisqu'on marie une fille du village : Paulette née le 6 avril 1942 à Macon qui devient Mme Point !

Les jeunes mariés habitent impasse Néronde à Lugny jusqu'en 1963, année où Maurice va aller travailler sur Mâcon à Linoconfort (pose) puis aux Ets Labruyère (livraison) pour revenir chez Protat en 1964. Ils habitent alors à Bonzon dans une maison appartenant à la famille Protat (toujours marquée maison Protat).

En 1968 le couple achète à Sagy la maison Jeanne Girardin (maison Thurisset actuellement).



Dans la cour de la maison à Sagy en 1979.

De 1960 à 1987, Maurice restera ouvrier à l'entreprise Protat, sur machine et à la pose de parquet, d'alami, moquette.

Ils auront 8 enfants :

Philippe André (11 / 01 / 1962) ouvrier chez Protat, habite Azé

Richard (12 / 04 / 1963) travaille dans les vignes à Ozenay, habite Tournus

Franck Paul (28 / 03 / 1965) boucher à Pernes les Fontaines (84)

Christophe (8 / 11 / 1966) ouvrier viticole, régisseur du domaine GFA de Messey, habite à Sagy

Frédéric Maurice (15 / 10 / 1968) charpentier à Cruzilles lès Mèpillats

Marie-Noëlle (26 / 12 / 1969) vendeuse en vins au magasin de Vinzelles

Pierre François (21 / 11 / 1971) routier, habite à Cluny

Marilyne (24 / 02 / 1973) vendeuse en vins à Charnay les Maçon, habite à Saint Gengoux de Scissé

Et 18 petits enfants leur viendront, Romain étant le 18^{ème} et plus petit actuellement.

Mais Maurice a des gros problèmes cardiaques et il doit subir plusieurs opérations à Lyon, dont en 1983, un triple pontage coronarien qui l'oblige à se mettre au repos.

Il divorce le 21 / 12 / 1985 de Paulette de laquelle il restera cependant proche. Tous deux quittent alors le village de Cruzille.

En 1987, Maurice ne travaille plus, il est en congé longue maladie, doit cesser le travail, il habite à Lugny dans le bâtiment de la perception puis à la résidence Saint Denis à Lugny. Paulette qui n'est pas loin, le soutient et l'accompagne jusqu' aux derniers jours.

Il décède d'un cancer des sinus (maladie du bois) à Mâcon le 29 juillet 2010 ; il était âgé de 72 ans.

Maurice aimait la chasse mais, sa passion, qu'il partageait avec Paulette, c'était pour le jardin et la basse cour : poules, lapins, pintades, dindons et même cochons dont ils s'occupaient ensemble. C'était un bon vivant qui aimait bien manger, faire à manger et bien boire. Maurice, épicurien c'est l'image que beaucoup garderont, celle d'un homme souriant qui aimait la vie.

Louis Pierre JAMES

Louis est né le 28 octobre 1924 à Cruzille. Son père Jean et sa mère Marie-Louise née Magny, sont agriculteurs à Fragnes. Il va à l'école à Cruzille puis au lycée à Tournus où il passe un brevet industriel. Après ses études, il reprend la ferme familiale à Fragnes et se spécialise dans l'élevage. Il se marie en 1955 avec Raymonde. Le couple a deux enfants Christian et William.

Au décès de sa femme, Louis part vivre à Tournus. En 1981 à son départ en retraite il laisse en fermage ses terres de Fragnes à Pierre Grozeller.

Passionné de nature, Louis pratiquait la chasse : sociétaire du Réveil des Combes, il aimait traquer le sanglier et le chevreuil et savait toujours choisir son poste pour tirer le gibier (voir la photo page suivante).

Très adroit de ses mains, il passait une autre partie de ses loisirs à bricoler, il possédait un tour à bois qui lui permettait de faire plein de choses dont une éolienne pour lui et pour ses voisins uniquement pour le plaisir. Jamais tracteurs ou voitures n'allaient chez le mécano : c'est lui qui faisait les réparations mécaniques.

Sympathique mais réservé, Louis était très serviable et très apprécié de son entourage.

la parole aux associations

Toutes les associations de la commune ont été sollicitées pour relater leur activité. Les pages qui suivent relèvent de la libre expression et les propos tenus n'engagent que leurs auteurs. Cependant, les rédacteurs de ce Bulletin Municipal veillent au respect des règles légales et éthiques. Leur décision de supprimer tout ou partie d'un message ne peut être contestée. Sont notamment exclus de ces pages : les propos tombant sous le coup de la loi, les tonalités agressives ou violentes et les insultes.

LE REVEIL DES COMBES

Notre Société a été endeuillée par la perte de notre doyen M. Louis James décédé des suites d'un AVC à l'âge de 86 ans.

Depuis plusieurs années, nous l'avions surnommé notre " Mascotte" et c'est avec beaucoup de tristesse que nous lui rendons hommage ici.



Louis James et son dernier sanglier

Comme chaque année, je vais vous résumer les événements passés tout au long des mois. Tout d'abord, notre banquet annuel de fin mars qui a remporté un vif succès, de par la qualité de ses participants et les mets délicieux que nous avons dégustés.

Début juin, nous avons inauguré notre Bungalow autour d'un apéritif dinatoire copieux. Il faut dire que les épouses de nos chasseurs avaient mis la main à la pâte et nous avaient confectionné un large choix de gâteaux, pizza, quiches et autres....

Le dernier samedi de juin, ce fut notre Méchoui, avec jeu de boules après manger (histoire de bouger et rigoler !!!)

Et puis fin octobre notre repas " Plat unique ", un couscous cette année, nous étions peu nombreux du fait du week-end de la Toussaint, mais par contre une ambiance conviviale et chaleureuse, et tout le monde s'est bien amusé.

Quant à notre loisir " la chasse", cette année se déroule calmement mais sûrement. Notre cheptel grand gibier se maintient. Nous avons lâché comme chaque année des perdrix et des faisans, et cela semble porter ses fruits puisqu'il s'est vu à plusieurs reprises des nichées de perdreaux.

Merci à nouveau à toutes les personnes de la commune qui nous soutiennent soit par leur location de terrains soit par leur présence à nos manifestations.

Retenez dès à présent la date du banquet qui aura lieu le samedi 26 Mars prochain.

Bonne Année et Bonne Santé à tous pour l'année 2011 en mon nom propre, et au nom de tous les chasseurs du Réveil des Combes.

Le Président : Michel Breton

ASSOCIATION SPORTIVE de CRUZILLE TENNIS de TABLE

Nous pratiquons le Tennis de Table dit « de loisir » dans notre salle communale. Tous les niveaux sont admis et on peut démarrer à tout âge. Quelques matches amicaux ont lieu dans l'hiver, en toute convivialité.

Horaires de nos entraînements :

Mercredis de 18h à 20h

Vendredis de 20h30 à 22h

Nous n'avons plus d'équipe enfants (7 à 12 ans) mais cette activité peut reprendre les mercredis de 18h à 19h à condition que nous ayons au moins 6 inscrits.

Les cotisations annuelles sont de :

20€ pour les moins de 16 ans

30€ pour les adultes

Contacts : se présenter directement à la salle ou allo André Baguet 03 85 33 25 70

CLUB SAINTE GENEVIEVE

Cette année 2010 a vu diminuer progressivement notre petit groupe. En janvier nous étions encore huit, mais Camille Alabéatrix a dû aller à l'hôpital à Pont-de-Vaux. Denise Bagard venait quand il ne faisait pas trop mauvais, mais elle est maintenant à Tournus.

Heureusement, le 3 juin nous avons eu le plaisir d'avoir avec nous les petits de la garderie et leurs deux monitrices. Cinq petits garçons et une petite fille, plus mignons les uns que les autres. Ils nous ont chanté des comptines en faisant la ronde ce qui nous a bien fait rire.

Il y a eu bien sûr des photos et un bon goûter. Quant à nous, nous étions ravis de ce bon moment passé avec eux.

Et bien sur nous sommes allés leur rendre visite il y a quelques jours. Après la visite de la micro crèche en leur compagnie nous avons partagé leur goûter dans la bonne humeur générale !



A la réunion de juillet nous n'étions plus que cinq. Nous avons décidé de ne pas nous réunir pendant l'hiver, nous ne sommes plus assez nombreux, cela fera des économies de chauffage et si nous en avons envie, nous nous retrouverons chez l'un d'entre nous. Nous souhaitons à tous une bonne santé et de joyeuses fêtes.

Anne Bonvilain, Secrétaire

AMICALE LAÏQUE

Depuis cet été, l'Amicale des pompiers a fusionné avec l'Amicale laïque, dont Christophe Point est devenu le président. C'est donc sous cette appellation que les prochaines animations vous seront proposées. Les autres postes sont tenus par Carole Berthaud, trésorière et Karine Rattez, secrétaire.

La passation des comptes de l'Amicale laïque nous a permis, en accord avec les anciens membres, de financer une partie de l'installation de la nouvelle aire de jeux pour la joie des plus petits. Nous remercions à cette occasion la commune pour le solde de cet investissement et le cantonnier qui en a assuré l'installation.

Le projet de l'association reste tourné vers l'organisation d'animations destinées aux jeunes et aux moins jeunes, en ayant toujours pour objectif le rassemblement et le divertissement des habitants de Cruzille.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé aux animations que nous vous avons proposées cette année : le carnaval le 20 mars et la pétanque le 31 juillet.



Les dates des prochaines manifestations vous seront prochainement communiquées. Pensez d'ores et déjà à retenir la date du carnaval 2011 qui devrait se dérouler à la veille des vacances de février.

Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

CRUZILLE PATRIMOINE

Une conférence médiévale,

Robert de Backer auteur du livre : "les moines de Cluny, une histoire, des histoires" a animé une soirée bien sympathique autour de ces grands abbés qui ont fait la renommée de Cluny.

une charpente taillée à l'ancienne...

Dans la dernière quinzaine de juillet les cruzillois ont pu apercevoir par la porte de son atelier le charpentier du village s'activant au traçage, au taillage et à l'assemblage d'une charpente bien particulière de base carrée en chêne massif.

Tout à fait habituel chez un charpentier.

Mais quelques initiés ayant suivi de près le travail de Gérard Chambard savaient qu'il œuvrait bénévolement à la restauration de la guinguette : les poutres de chêne devenant entre ses mains entrants, poinçons, arbalétriers... offertes par l'entreprise des Parquets Protat de Saint Gengoux de Scissé et patiemment séchées depuis plusieurs années.

Le transport de l'imposant assemblage ne fut pas une mince affaire à travers les ruelles étroites de Sagy puis Cyrille Da Costa a réalisé un travail de précision pour l'installer délicatement sur les murs avec son tracteur grue.



un projet ambitieux...

Une photo ancienne montre la guinguette couverte d'un forget (embase de la toiture) en lave surmonté de tuiles, tuiles à écailles retrouvées plus tard dans les débris à proximité.

L'idée de départ échaudée avec Joël Jannet, lavier de métier et pressenti comme animateur technique, était de reconstituer approximativement le processus « extraction - taille - couverture » tel qu'il pouvait être pratiqué à l'origine (la commune possédant à la Queulate une ancienne carrière de lave qui a été en exploitation dans les années 70 - 80 pour la restauration de couvertures d'églises romanes du secteur sous l'égide du célèbre restaurateur M. Jean Pierre).

Une visite sur place a permis de constater la faisabilité du projet avec cependant certaines adaptations nécessaires :

- l'extraction manuelle sera démontrée et expérimentée par les bénévoles du chantier d'été mais une extraction mécanique à l'aide d'un tractopelle sera réalisée préalablement : pour une raison de sécurité (risques d'éclatement, jets hydrauliques, renversements...), les jeunes ne participeront pas à cette phase que seuls des professionnels équipés et expérimentés peuvent conduire.
- le transport des laves jusqu'à la guinguette se fera à l'aide de véhicules à moteur.

Quelques jours avant le chantier, un ancien artisan conducteur d'engin est venu décaisser une centaine de mètres carrés sur 0,80 mètre de profondeur. Puis à l'aide des crochets de son godet, il a levé lentement 4 ou 5 strates de pierre, que la sédimentation calcaire (ère jurassique il y a 60 millions d'années) a laissé parfaitement plates et séparables. Cette opération répétée sur 2 jours a permis de sortir une cinquantaine de tonnes de pierre, dont seulement 10 % seront exploitables...

un vieux métier réappris à des jeunes...

Au cours de la première semaine du chantier, les sept bénévoles, sous la conduite de Joël Jannet ont procédé au tri et à la séparation des strates encore collées par un clivage au ciseau. Seules les laves donnant une sonorité parfaite au marteau étaient retenues. Les laves brutes ainsi triées ont été transportées sur le chantier où une loge de taille était aménagée sous la tente des associations.



Pour le reste, le procédé de taille et de pose a été sensiblement conforme à la tradition avec l'outillage fourni par l'encadrant.

La deuxième semaine a été consacrée à la taille des matériaux afin d'obtenir l'équivalent de tuiles à angles orthogonaux avec façonnage d'un nez en pente inclinée pour égout de l'eau. Les laves d'angles du toit traitées en arêtières à retour croisé, pour 16 unités. La taille est réalisée avec le têtou de lavier et la chasse, à l'exclusion d'outils électro portatifs.



La proximité et l'inexistence du coût de production ont permis de pratiquer la taille avec des novices, généralement source de rebuts nombreux, sans le souci économique habituel à la situation de taille des débutants (cette opération est de loin la plus difficile, il faut escompter au moins 50 % de chutes).

La dernière semaine de chantier a été consacrée à la pose des laves de 4 rangs successifs en bas de toiture sur un blocage de débris de taille, à sec ; à partir d'un échafaudage en sécurité adapté au travail d'une équipe complète qui a ainsi pu réaliser une opération globale, écologique (bilan carbone très favorable) et conforme aux usages traditionnels.



et les activités du verger conservatoire

En mars et mai a eu lieu le greffage de variétés anciennes sur nos pommiers et poiriers. La prochaine étape consistera en la mise en place d'une signalétique appropriée.

Bien sûr, l'association a organisé également son maintenant traditionnel vide greniers dont le prochain est programmé pour la dimanche 17 avril 2011.

Soyez les bienvenus si vous souhaitez rejoindre cette équipe dynamique : l'assemblée générale annuelle aura lieu à la fin de l'hiver.

Sachez également qu'il est possible de soutenir notre action par le versement d'un don au profit de la Fondation du Patrimoine.

A bientôt donc !

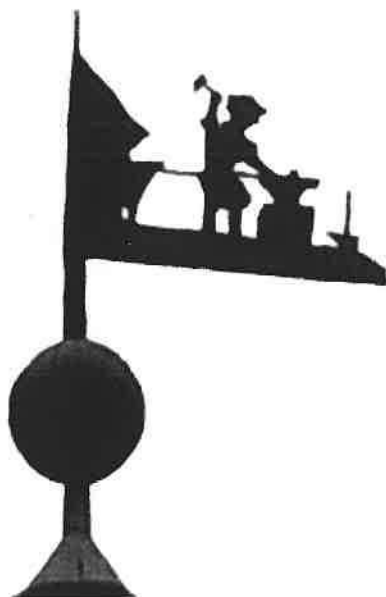
François DEDIENNE

Mémoire d'Artisans à Cruzille ...

Dans notre village, comme dans toute autre cité, les constructions, maisons et ouvrages bâtis dans lesquels nous vivons jusqu'à leur disparition, leur destruction, leur usure ou leur transformation, génération après génération, ont été l'œuvre de bâtisseurs, artisans le plus souvent; les objets de la vie courante jusqu'à une certaine époque ont été eux aussi fabriqués par ces "hommes du métier".

La Mémoire de ces artisans qui peuvent avoir vécu bien ailleurs qu'à Cruzille est donc incluse dans ces bâtiments ou dans ces objets. Il n'est pas facile de retrouver les traces de chaque constructeur ou chaque fabricant, mais lorsque l'artisan a été lui-même un des habitants du village, la notion de Mémoire d'artisans prend tout son sens, Mémoire de par l'existence d'éléments concrets de son travail, mais Mémoire aussi de sa présence, trace de sa vie, bribes de son histoire.

Le dossier que nous vous proposons a l'ambition d'essayer d'embrasser de nombreuses facettes de cette mémoire pour donner tant une image de notre village dans le passé que pour montrer la continuité (ou non) des métiers qui l'ont composé, d'appréhender enfin, ce qu'il reste aujourd'hui de ce qu'il y avait hier ...



Et justement, ce qui existe encore d'hier, c'est cette belle girouette qui trône sur le toit de l'ancienne maison Ponthus, sur la place du même nom à Collonges; elle représente un forgeron en train de taper sur son enclume. Cette bâtisse a donc dû abriter, au début du 20^{ème} siècle, ou même avant, un maréchal ou son équivalent. C'est sans doute la dernière trace, encore en place, de tous les ateliers de naguère. C'est pour cela que cette petite girouette accompagnera tous les textes de ce dossier, comme une petite marque de fabrique. Le métier de forgeron est le pourvoyeur d'outils, il nous conduira ensuite à poursuivre notre exploration au Musée de l'Outillage, au hameau de Sagy qui, depuis plus d'un demi siècle, reste un lieu incontournable, si l'on s'attache à cette mémoire artisanale. De là, nous suivrons ensuite le fil qui se déroulera.